



# TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État  
Diplôme Grande École visé Bac+5, grade de master



**Investissez dans l'avenir  
et dans les talents  
de demain !**

ISG. UN PUISSANT RÉSEAU AU SERVICE DE LA RÉUSSITE.

# Édito



La taxe d'apprentissage constitue un levier essentiel pour permettre à l'ISG d'accompagner dans la durée l'évolution de ses formations, de ses dispositifs d'accompagnement et de son environnement pédagogique, en réponse aux transformations des métiers et aux attentes du monde économique.

Cette dynamique repose sur l'engagement des entreprises partenaires, dont le soutien joue un rôle déterminant dans la capacité de l'école à mener des actions concrètes au service de la réussite étudiante.

En choisissant d'affecter votre taxe d'apprentissage à l'ISG, vous participez activement à cette ambition collective et contribuez à la formation de professionnels responsables, capables de s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Merci de votre engagement à nos côtés pour la réussite de nos élèves.

# En 2026, nous avons besoin de votre soutien

pour porter nos ambitions au service de l'excellence de nos programmes et de la réussite de tous nos élèves !

## **1 GARANTIR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX EXPÉRIENCES INTERNATIONALES**

Dans la continuité des actions engagées en faveur de l'égalité des chances, l'ISG poursuit et renforce son dispositif de bourses Roadtrip.

Ces bourses permettent à des étudiants, sélectionnés sur critères sociaux et académiques, de participer aux road trips et learning expeditions organisés par l'école, en France ou à l'international. Elles visent à garantir un accès équitable à des expériences pédagogiques à forte valeur professionnelle, culturelle et personnelle.

## **2 ENCOURAGER DES MOBILITÉS INTERNATIONALES PLUS RESPONSABLES**

Dans le cadre de sa politique RSE, l'ISG souhaite encourager des pratiques de mobilité plus durables lors des semestres d'échange à l'international. L'école prévoit de prendre en charge une partie du surcoût lié aux transports ferroviaires ou bas carbone, afin d'inciter les étudiants à privilégier ces modes de déplacement. Ce dispositif vise à orienter concrètement les choix de mobilité vers des solutions à plus faible impact environnemental, sans renoncer à l'expérience internationale.

## **3 SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ**

Consciente des inégalités persistantes d'accès au financement des projets portés par des femmes, l'ISG souhaite renforcer son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin. L'école déploie un fonds de soutien dédié aux projets entrepreneuriaux portés par des étudiantes et incubés au sein de l'incubateur ISG 1,2,3 Entreprendre. Ce dispositif vise à lever les freins financiers en phase d'amorçage et à favoriser l'émergence de projets féminins créateurs de valeur.

## 4 RENFORCER L'ACCÈS À LA CULTURE

L'ISG considère la culture comme un levier essentiel d'ouverture, de curiosité et de réussite tout au long du parcours académique. Le développement d'un pass culture interne vise à faciliter l'accès des étudiants à des événements artistiques, culturels et intellectuels, en limitant les freins financiers. Ce dispositif contribue à enrichir la formation des étudiants et à renforcer leur compréhension des enjeux contemporains.

## 5 MIEUX ACCOMPAGNER L'INSERTION DES PROFILS NEURO-ATYPIQUES

L'ISG souhaite financer une étude dédiée aux parcours des diplômés neuro-atypiques. Cette démarche vise à mieux comprendre les freins rencontrés à l'entrée sur le marché du travail, à identifier les leviers de réussite et à repérer les bonnes pratiques existantes. Les enseignements de cette étude permettront d'adapter et de renforcer les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, au bénéfice des étudiants comme des entreprises partenaires.



# L'ISG en chiffres

**6 000** étudiants

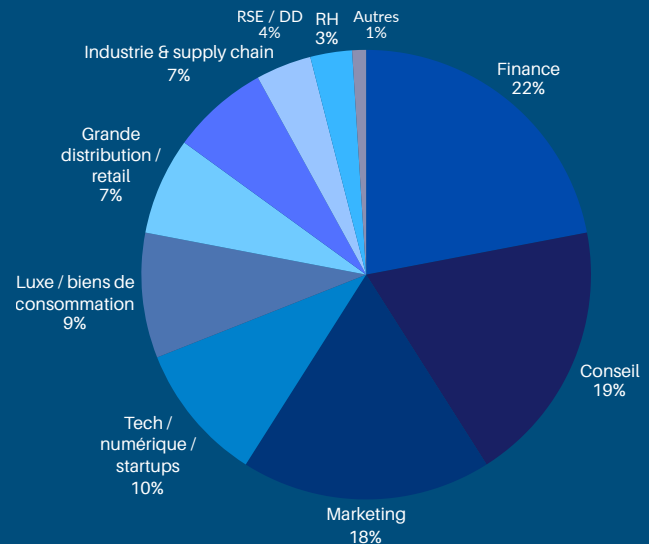
**9** campus en France  
et à l'international

**15 000** offres d'emploi et de  
stages chaque année

**31 500** diplômés

**86%** des diplômés en poste  
6 mois après la fin des études

Secteurs des étudiants en alternance  
(en 2025-2026)



## Grace à votre soutien en 2025-2026, l'ISG a financé :

La distribution de **300 000 € de bourses au mérite**, destinées à récompenser l'excellence académique et l'engagement des étudiants

Le renforcement de l'**accompagnement des étudiants dans leurs parcours professionnels**, notamment à travers des dispositifs de **coaching, de tutorat et de préparation à l'insertion**, en lien étroit avec les entreprises partenaires.

Le **soutien à l'entrepreneuriat étudiant**, avec l'accompagnement de projets incubés au sein de l'école et l'animation d'ateliers collectifs favorisant l'innovation, l'initiative et l'esprit d'entreprendre.

Le **financement d'études internes sur les débouchés professionnels dans le secteur du luxe et des RH**, destinées à renforcer l'accompagnement vers l'emploi.

La rénovation et l'équipement des espaces étudiants, incluant l'**aménagement des espaces de vie et le renouvellement du mobilier**, dans l'objectif d'améliorer le confort, la convivialité et la qualité de la vie étudiante.

# Contribuez à la transformation de l'ISG

## Comment faire ?

- 1 Connectez-vous à votre portail  
NET-ENTREPRISES.FR



N°UAI : 0753620C  
SIRET : 41374806200010

- 2 Effectuez la répartition  
du solde de votre TA sur  
SOLTÉA entre le 26 mai  
et le 21 octobre 2026

## A savoir

- Le solde de la TA prélevé par l'URSAF ne donne plus lieu à l'émission d'un reçu libérateur
- Les versements des entreprises sont exprimés en pourcentage

## Contact

**Maria ROCHA**

Service Relations Entreprises

01 40 20 17 79 – [taxedapprentissage@isg.fr](mailto:taxedapprentissage@isg.fr)



Siège social : 8 rue de Lota - 75116 Paris

**isg.fr**